



## rachat et surendettement

Par **xaali**, le **16/11/2009** à **02:43**

je suis endetté à hauteur de 27000 € et je suis marié 2 enfants je suis en CDI depuis 5 ans mon épouse est à la recherche du travail sans ressources .

je ne sais plus comment faire , j'ai essayé de faire un rachat de crédits ça ne marche pas et je ne gagne que 1300 € / mois .

aider moi à trouver une solution svp .

à chaque fois que je contacte une société de rachat il dit que mon taux de surendettement n'est pas bon .

est-ce la meilleure solution de déposer un dossier de surendettement dans mon cas ? qu'elles sont les conséquences ? merci d'avance toute réflexion est la bienvenue .0

Par **001**, le **17/11/2009** à **17:27**

Bonjour,

vous êtes clairement surendetté et sans peu de capacité de remboursement

si vous déposez un dossier à la BDF vous serez fiché FICP pour la durée du plan, plan qui ne peut excéder 10 ans.

A priori, vous n'avez aucune capacité de remboursement et aurez certainement un gel de vos dettes ( max 2 ans )